

Cher monsieur,

Serait-il possible à votre comité de recevoir, à la date qui vous conviendrait, le président de notre Fédération, accompagné d'une délé- gation de deux ou trois autres personnes? Notre mouvement, qui compte 65 Chambres de commerce des Jeunes, et environ 10,000 membres dans la province de Québec, désirerait vous soumettre officiellement un modèle de drapeau, modèle que vous devez avoir déjà reçu d'ailleurs.

Veuillez agréer, cher monsieur, avec nos remerciements anticipés, l'assurance de mes sentiments distingués.

Ce texte porte la signature du chef du secrétariat, M. Jean-Paul Forest, avec la date du 6 avril 1946. Il émane de la Fédération des Chambres de commerce des jeunes de la province de Québec, 14 est, rue Saint-Jacques, Montréal.

Le PRÉSIDENT: La lettre suivante est assez longue, mais je pense qu'elle doit figurer au compte rendu. Elle provient de M. Ernest Fosbery, président du Canadien Arts Reconstruction Committee, et a été rédigée au nom de l'Académie royale canadienne des Beaux-Arts, de l'Institut Royal d'Architecture du Canada, de l'Association des Sculpteurs du Canada, de l'Association des Aquarellistes du Canada et de plusieurs autres organismes semblables. Elle s'adresse au Premier Ministre.

571 Manor Road,

Rockcliffe Park, Ottawa, Ont.,

le 23 novembre 1945.

Le très honorable W. L. Mackenzie King,
Premier Ministre du Canada,
Cabinet du Premier Ministre,
Hôtel du Parlement, Ottawa.

Monsieur le Premier Ministre,

Pour faire suite au vote unanime du comité permanent du Canadian Arts Reconstruction Committee, je vous écris relativement au choix d'un drapeau national du Canada.

La question de savoir ce qui doit entrer dans la composition de tout projet de drapeau: s'il doit, oui ou non, porter l'*Union Jack*, les armes du Canada, etc., est naturellement une affaire à faire régler et décider par le Parlement.

La création du drapeau, de ses parties constituantes quelles qu'elles soient, est un domaine à part où devrait s'exercer le talent des premiers dessinateurs du Canada.

Puis-je invoquer deux exemples à l'appui de cette affirmation?

Durant le court règne d'Edouard VIII, l'Hôtel des Monnaies d'Angleterre confia à M. Edward Johnson, artiste qui par son œuvre et ses écrits avait beaucoup aidé à faire apprécier le beau lettrage, le soin de créer le modèle des trois lettres E.R.I. Le dessinateur s'acquitta de la tâche, mais la brusque fin du règne empêcha l'utilisation du dessin. Comme un ami exprimait à M. Johnson ses regrets de voir qu'un si remarquable motif ne servirait pas, ce dernier lui répondit qu'il avait mis de côté cent cinquante modèles avant d'être plus ou moins satisfait du motif envoyé à l'Hôtel des Monnaies.

Il y a quelques années, j'exécutai pour la Commission des Sites et des Monuments historiques du Canada le modèle d'après lequel sont fondues les tablettes de bronze qui marquent les emplacements historiques au Canada. Je travaillais justement au motif lorsque j'appris que de nouvelles armes étaient en voie d'être créées pour le Canada, et me rendis aux archives dans l'espérance de pouvoir les incorporer à la tablette que